Fb3

Plan Local d'Urbanisme de la commune d'

ANNŒULLIN

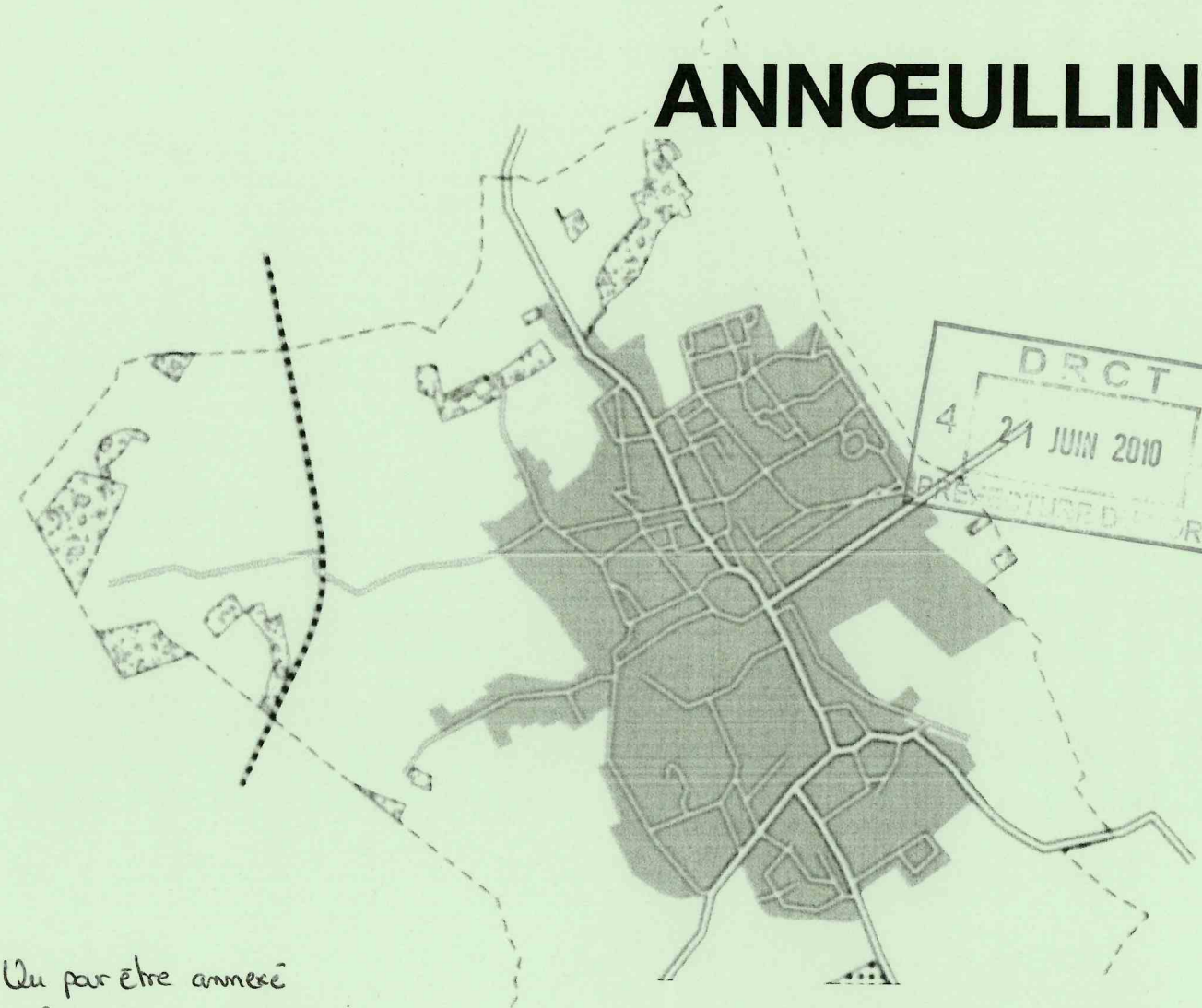

DRCT
21 JUIN 2010
PRÉFECTURE DU NORD

Vu pour être annexé
à la DCM du 10/06/2010.

1ère Modification simplifiée

Emplacements réservés

Révision prescrite le : 25 novembre 2002
Arrêtée le : 19 mai 2006
Approuvée le : 30 mars 2007
1ère modification approuvée le : 28 janvier 2010
1ère révision simplifiée approuvée le : 28 janvier 2010
1ère modification simplifiée approuvée le : 10 juin 2010

MAIRIE D'ANNŒULLIN (NORD)

Tableau des emplacements réservés

n° de la réserve	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Surface approximative
1	Création d'un centre pénitentiaire et des équipements qui lui sont liées	État	14 ha
2	Elargissement de la RD 41b	Conseil Général	1,35 ha
3	Réalisation du contournement Bauvin-Provin	Conseil Général	13 ha
3 bis	Réalisation du contournement sud	Conseil Général	4,8 ha
3 ter	Réalisation du contournement est	Conseil Général	5,82 ha
5	Bassin de réinfiltration des eaux	Agence de l'eau	2,51 ha
6	Réalisation d'un plan coupé à l'angle des rues du Vent de Bise et du Coron Kruger	Commune	0,01 ha
7	Rectification du chemin rural n°10s	Commune	0,02 ha
8	Raccordement de la rue de Loeuil sur chemin piétonnier		0,05 ha
9	Accès et liaison piétonne vers l'îlot d'équipement récréatif, sociaux et éducatifs	Commune	0,06 ha
11	Extension du cimetière	Commune	1,2 ha
12	création de voirie	Commune	0,16 ha
13	création de voirie	Commune	0,08 ha
14	Aménagement d'une annexe des ateliers municipaux	Commune	0,08 ha
15	Extension de la gendarmerie liée à l'implantation du centre pénitentiaire	Commune	0.7 ha
16	Création d'une voirie de désenclavement	Commune	0,04 ha
17	Création d'une promenade piétonne et cycliste	Commune	0,9 ha
18	Création d'une voirie de désenclavement	Commune	0,05 ha

SERVITUDES EN VUE D'ASSURER LA MIXITÉ SOCIALE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 123-2b DU CODE DE L'URBANISME

n° de la réserve	Désignation de l'opération	Part réservée au logement locatif conventionné	Surface approximative
4	Réalisation d'un programme de logements locatifs sociaux	100% du nombre de logements	0,1 ha

ANNOEULLIN

Zonage et emplacement réservé n°15 après modification simplifiée

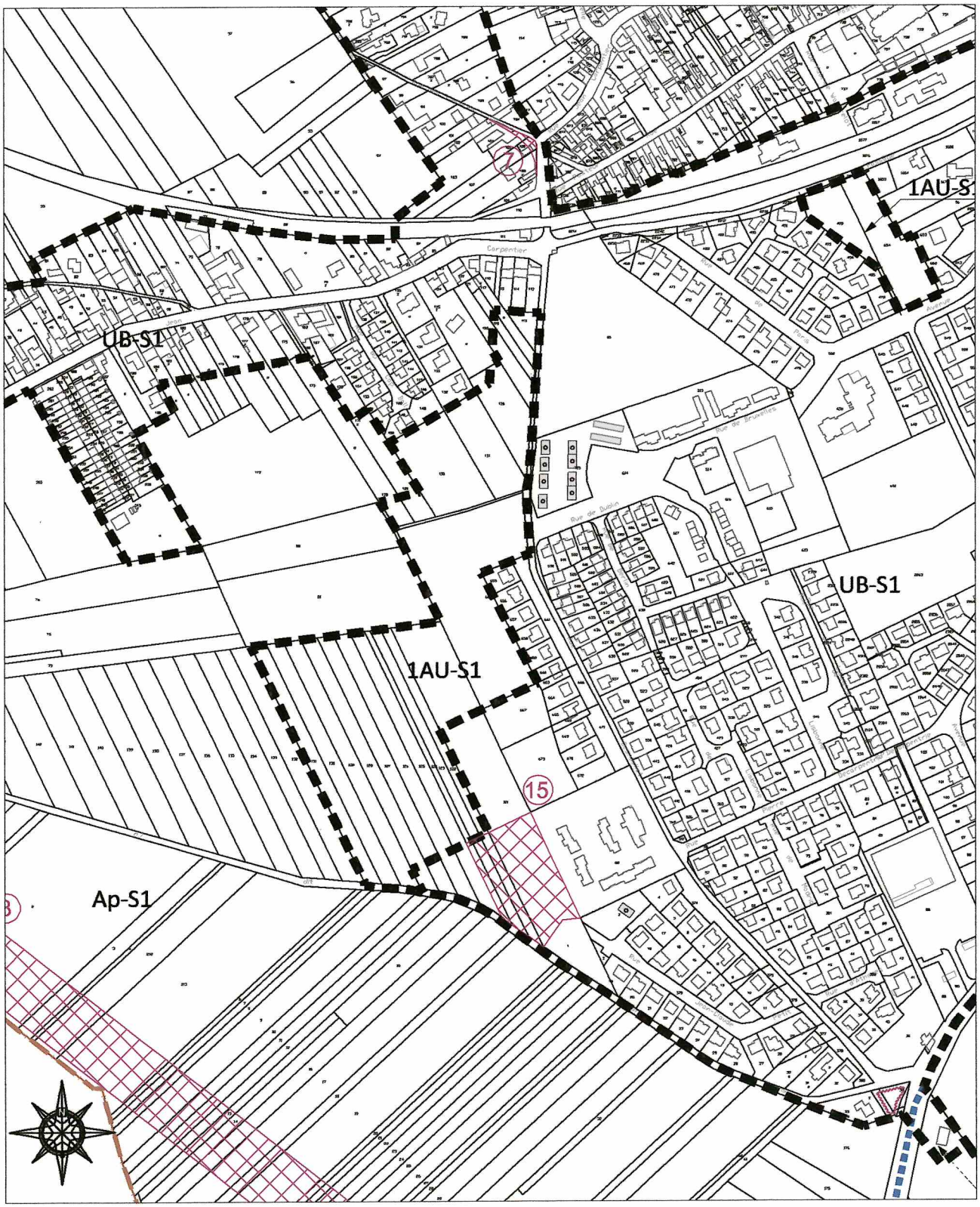

Echelle 1/5000